

Philippe Tribaudeau
Mairie d'Entrepierres
04200 Entrepierres

Entrepierres, le 21/03/2022

Madame La Préfète des Alpes-de-Haute-Provence
8 avenue du Dr Romieu
04000 Digne-les-Bains

Contact:

Madame Laure Birgy
25 rue du Glissoir
04200 Sisteron

Tél : 04.92.31.10.97

Email : laure.birgy@gmail.com

Objet : Lanceur d'alerte

Madame la Préfète,

Je suis en train de finaliser un dossier de signalement de ma situation destiné à Mme Claire Hédon la Défenseure des droits par rapport à sa mission d'orientation et de protection des lanceurs d'alerte.

En effet, je mène un combat de lanceur d'alerte depuis plusieurs années comme en atteste les informations mises en ligne sur le site <http://www.uneterrepourlesehs.org/>. Aujourd'hui ma survie n'est pas assurée malgré tous les efforts déployés par le collectif de citoyens qui me soutien, ma compagne et moi-même. N'ayant plus une totale confiance dans la volonté de vos services à trouver une issue positive, je recherche à être protégé. Depuis le caillassage « professionnel » de mon campement le 18 février dernier, j'ai le sentiment que la mise en lumière de ma situation dérange...

D'après le compte-rendu de la conversation téléphonique entre M Aschieri (délégué de la Défenseure des droits) et Madame la sous-Préfète, cette dernière affirme être sensible à ma situation et qu'il en va de même des autres services de l'État. Or, depuis 4 mois, je n'ai plus de contact direct avec vos services malgré mes courriers et appels téléphoniques. Quand le silence est la seule réponse, il y a de quoi être inquiet.

L'État ne peut pas irradier les lieux de vie des personnes EHS réfugiées sur les dernières zones blanches de France sans leur proposer une solution. Et pourtant, c'est ce que vous vous apprêtez à faire. Du jour au lendemain, si l'antenne m'irradie, je devrai fuir sans savoir où aller pour ne pas souffrir physiquement. Cela fait déjà 7 ans que le Vançon est mon seul refuge...

La Préfecture des Hautes-Alpes a sauvé plusieurs personnes EHS en réquisitionnant un bâtiment pour 3 personnes (commune de Savournon) et en annulant un projet d'antenne pour une autre personne (commune de Montmaur). Pourquoi pas vous ?

Si vous êtes déterminée à ne pas faire l'ensemble des modifications nécessaires sur l'antenne de Vilhosc alors relogez-moi de toute urgence avec ma famille.

Veuillez recevoir, Madame la Préfète, mes sincères salutations.

Philippe Tribaudeau

